

Registre de fichiers - certificat de conformité Chancellerie d'Etat

Autorité compétente:	Chancellerie d'Etat											
Dénomination du fichier	Registre de fichiers					Proportionnalité			Exactitude		Fréquence des contrôles internes	Durée de conservation
	Maître du fichier (en vertu de l' art. 3 al. 6 LIPDA)	Contact	But légal poursuivi par le tenue du fichier	Base légale (lois, ordonnances fédérales et cantonales, autres textes légaux)	Destinataires prévus	Nombre de personnes ayant le droit d'accès	Est-ce que seul le nombre de personnes absolument nécessaire a accès aux données?	Toutes les données sont-elles nécessaires à atteindre le but légal fixé?	Comment l'examen de l'exactitude des données est-il effectué?			
Base de données Commission de sécurité	Vice-chancelière d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	administratif	Règlement sur la politique de gestion des conflits et de la violence au travail du 28 novembre 2012	Membres de la Commission de sécurité	Vice-chancelière	Oui	Oui	Contrôle par utilisation	Bi-annuel	Indéterminé	
Base de données courriers entrants CE	Chancelier d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	administratif	Pas de BL	Personnel administratif CHE	Personnel administratif CHE	Oui	Oui	Contrôle par utilisation	Quotidien	Indéterminé	
Base de données des interventions parlementaires	Chancelier d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	administratif	Pas de BL	Personnel administratif CHE	Personnel administratif CHE	Oui	Oui	Contrôle par utilisation	Chaque session du GC	Indéterminé	
Base de données des recours entrants	Vice-chancelière d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	administratif	Loi sur la procédure et la juridiction administratives du 6 octobre 1976	Juristes CHE	Juristes CHE	Oui	Oui	Contrôle par utilisation	Quotidien	Indéterminé	
Liste des représentants de l'Etat à des personnes morales et autres entités	Chancelier d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	Publication des représentants de l'Etat au sein de la haute direction des personnes morales Gestion administrative des participations	Loi sur les participations de l'Etat à des personnes morales et autres entités, art.16 Règlement d'exécution, art.12	Tout public pour la liste simplifiée selon art. 12 du règlement Personnes en charge de la gestion des participations pour la liste détaillée	Tout public pour la liste simplifiée selon art. 12 du règlement Personnes en charge de la gestion des participations pour la liste détaillée	Oui	Oui	Les personnes en charge de la gestion des participations sont responsables de la mise à jour des données	Annuel, lors de la publication de la liste mise à jour sur le site internet de l'Etat	Non spécifiée	
Liste de distribution des communiqués de presse	IVS	chancellerie@admin.vs.ch	Informers les médias selon l'art.11 de la LIPDA	LIPDA	IVS	9 personnes	Oui	Oui	Contrôle par utilisation		Indéterminé	
Portail d'identification de l'Etat du Valais (IAM)	Chancellerie d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	Accès aux applications egov	Décision du Conseil d'Etat du 21.09.2011	Chancellerie d'Etat	4 personnes	Oui	Oui	Automatique	Chaque 20 minutes	Indéterminé	
Base de données Commission disciplinaire	Vice-chancelière d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	administratif	Loi sur le personnel de l'Etat	Vice-chancelière	2 personnes	Oui	Oui	Contrôle par utilisation	Annuel	Indéterminé	
Bordereaux du CE	Chancelier d'Etat	chancellerie@admin.vs.ch	administratif	Pas de BL	Conseillers d'Etat, Chancelier d'Etat, Vices-chanceliers d'Etat	Liste des ayants-droits	Oui	Oui	Contrôle par utilisation	Quotidien	Indéterminé	